

Atlas interactif sous régional sur l'éducation (Burkina Faso, Mali, Sénégal)

Indicateur : Ayant accédé au secondaire

Ce document présente une analyse sommaire des résultats obtenus au sujet de l'indicateur « Ayant accédé au secondaire » (autrement dit, « avoir atteint le secondaire premier cycle ou plus¹ ») dans le cadre de *l'atlas interactif sous régional sur l'éducation* du projet DEMOSTAF.

Cet atlas, commun à trois pays - le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal -, s'appuie sur les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de chacun des trois pays, soit respectivement 2006, 2009 et 2013. L'indicateur a été calculé pour les 140 unités d'analyse², pour chaque sexe et pour l'ensemble des deux sexes, et au sein de quatre groupes de générations : 1950-59, 1960-69, 1970-79, 1980-89.

En rapport avec les âges officiels de scolarisation au secondaire (13-16 ans), ces quatre groupes de « générations » accèdent au secondaire respectivement au cours des périodes 1963-1972, 1973-1982, 1983-1992; 1993-2002. On peut ainsi retracer l'évolution de l'accès à l'école secondaire sur une trentaine d'années depuis les indépendances, survenues au début des années 1960 dans chacun des trois pays.

Tel que mentionné dans la [section méthodologique](#) du site Web de l'atlas interactif, il est important de rappeler que les résultats présentés sont issus des opérations de recensement concernant les personnes vivantes. Ainsi, les premières générations peuvent être affectées par un léger biais lié à la mortalité, les personnes scolarisées ayant tendance à vivre plus longtemps. Cela pourrait avoir une incidence quant à l'ampleur des écarts observés dans la séquence générationnelle sans remettre en question la tendance générale à l'amélioration des taux d'accès au fil des générations.

À l'échelle nationale, une croissance indéniable de l'accès au secondaire au fil des générations

Évidemment, l'accès au secondaire est intimement lié à la fréquentation scolaire au niveau primaire. Or, les taux d'accès au primaire sont largement plus élevés au Sénégal qu'au Mali et au Burkina Faso quelle que soit la génération (graphique 1). Ce désavantage constaté dans ces deux derniers pays pourrait s'expliquer par un retard dans l'accès au primaire, lié à l'histoire coloniale. En effet, si la première école est apparue au Sénégal en 1817³, l'ouverture des premières écoles au Mali s'est effectuée une cinquantaine d'années plus tard au Mali et seulement au début du XX^e siècle au Burkina Faso⁴.

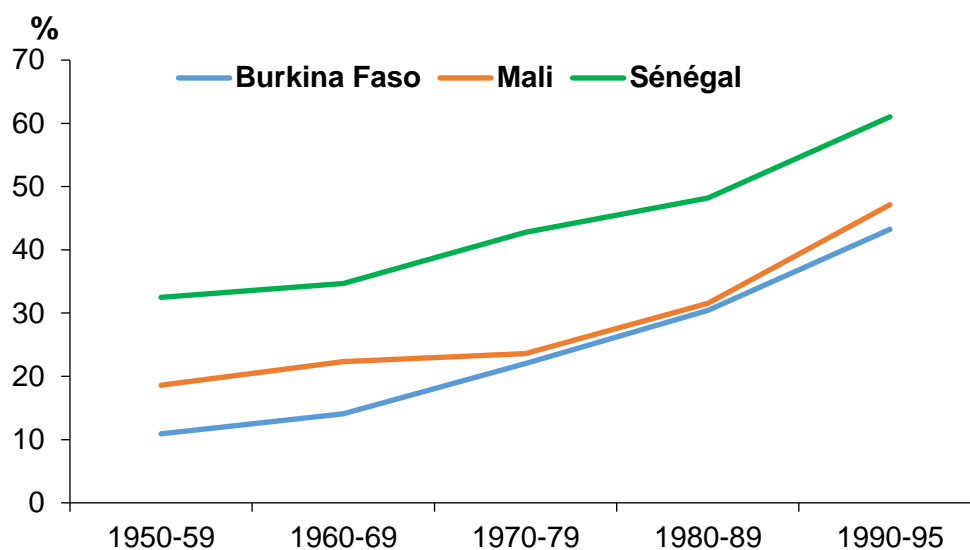
¹ L'indicateur concerne les individus ayant atteint uniquement le secondaire premier cycle, ceux ayant atteint le secondaire et ceux ayant atteint le supérieur.

² Les 45 provinces du Burkina Faso, les 50 cercles du Mali et les 45 départements au Sénégal, soit le second niveau d'agrégation géographique des données de recensement dans ces trois pays.

³ https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1972_num_20_1_1816

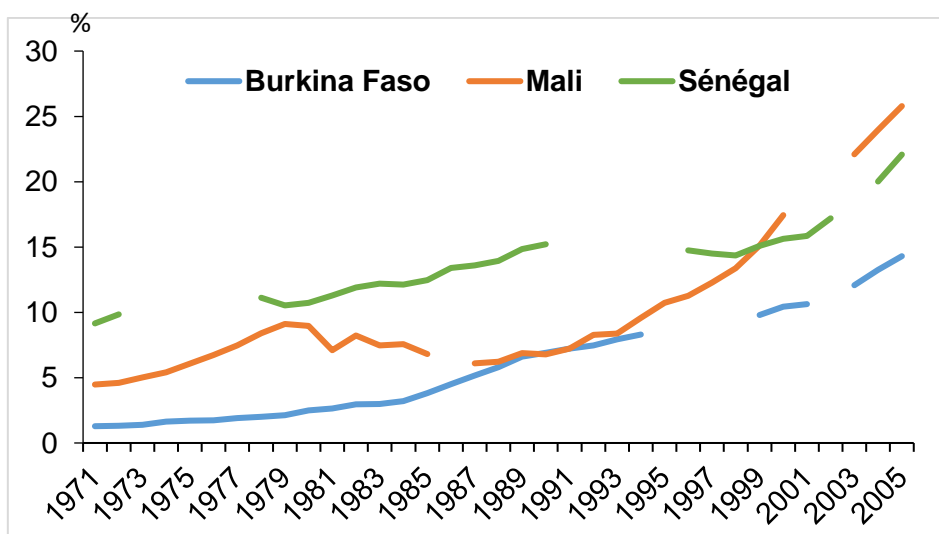
⁴ <http://www.revues.msh-paris.fr/vernumpub/PilonCRES3.pdf>

Graphique 1: Pourcentage d'individus ayant accédé au primaire (sexes réunis)



Pour les trois pays, l'accès au secondaire apparaît globalement cohérent avec l'évolution du taux brut de scolarisation au secondaire (premier cycle et second cycle réunis)⁵ au cours de la période 1971-2002 (graphique 2). Cet indicateur illustre les effets des politiques éducatives menées dans chacun des pays depuis les indépendances. Ces politiques constituent l'opérationnalisation des engagements pris par les États au sommet d'Addis-Abeba en 1961 et à la Conférence mondiale pour « l'Éducation Pour Tous » de Jomtien en 1990. Ces deux plateformes avaient pour but le développement du secteur de l'éducation par l'accroissement de l'offre d'éducation surtout au primaire. Cette scolarisation massive au primaire qui est amorcée après les indépendances et accélérée dans les années 1990 a eu un impact positif dans l'accès au secondaire (autrement dit, plus il y a d'enfants qui accèdent au primaire, plus on compte d'adolescents sur les bancs d'école au secondaire).

Graphique 2 : Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire (sexes réunis) de 1971 à 2005



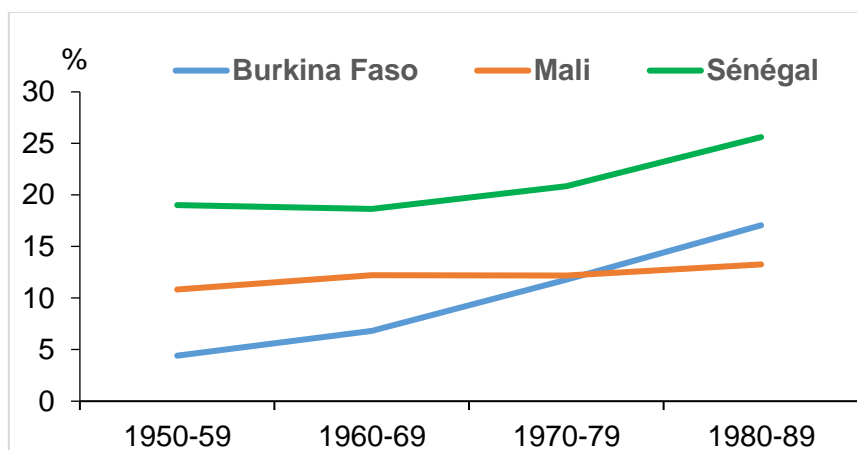
Source : site Web de l'Institut de statistique de l'Unesco. Certaines données sont manquantes.

⁵ Il serait plus indiqué d'utiliser les taux bruts de scolarisation au premier cycle pour l'accès au secondaire mais les données des trois anciennes générations sont complètement manquantes.

Le second graphique met en lumière une diminution des taux bruts de scolarisation au secondaire durant la décennie '80 au Mali. Ce phénomène de « déscolarisation », observé pour de nombreux pays, est lié à la mise en place des plans d'ajustement structurel. Cette situation se reflète également dans l'indicateur retenu ici, soit le taux d'accès au secondaire par génération (graphique 3). Ainsi, comparativement aux deux autres pays, on remarque l'absence d'évolution de ce taux au Mali entre les générations 1960-69 et 1970-79, ce qui correspond à la situation décrite précédemment.

Au Sénégal et au Burkina Faso, de manière assez semblable, on observe un accroissement des proportions d'une génération à une autre. Parmi les jeunes générations, le taux d'accès a évolué plus rapidement au Burkina Faso comparativement aux deux autres pays. Avec le principe « un village, une école », la révolution « sankariste » de 1983 à 1987 au Burkina Faso a accordé un intérêt particulier à l'accroissement de l'offre scolaire surtout au primaire, ce qui a conséquemment favorisé un accès au secondaire dans les années 1990.

Graphique 3 : Pourcentage d'individus ayant accédé au secondaire (sexes réunis)



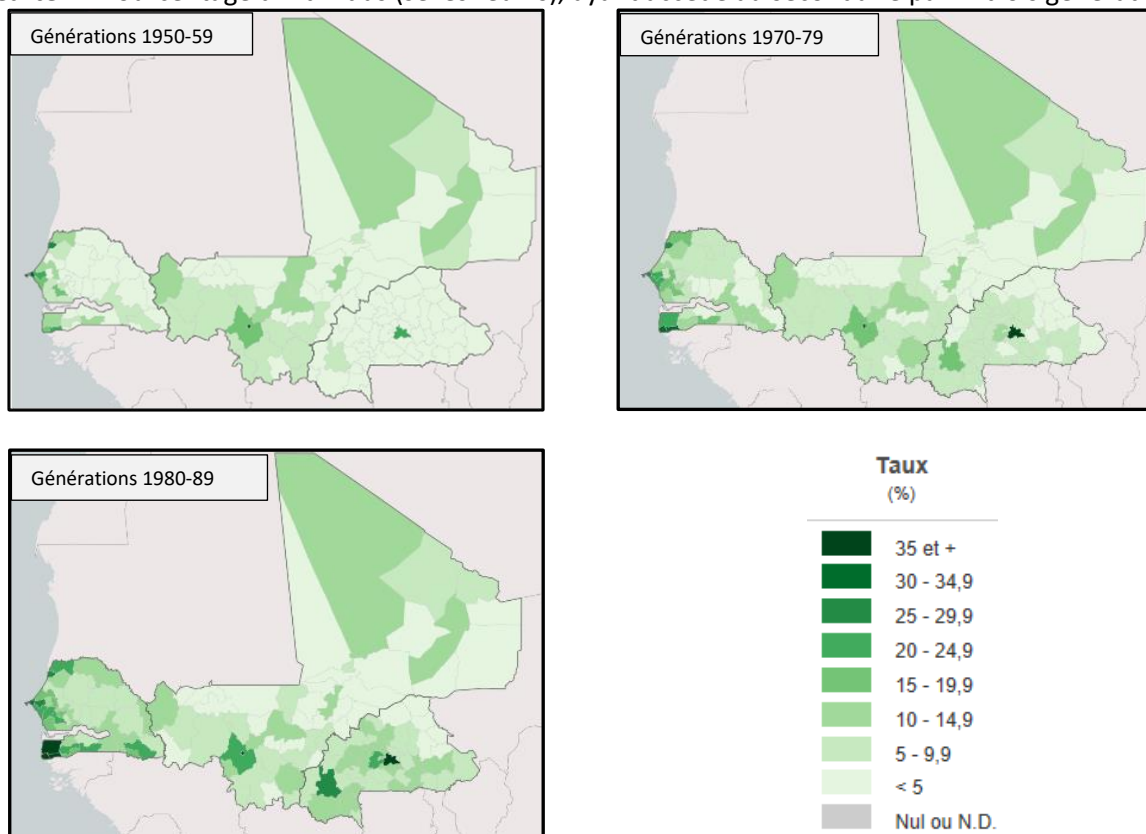
L'atlas interactif, à l'aide de cartes géographiques, permet aussi de visualiser ces dynamiques de scolarisation. Le fait de passer d'une génération antérieure à une génération plus récente génère l'affichage de pourcentages généralement supérieurs, représentés par des teintes foncées (carte 1).

Les trois cartes illustrent bien la tendance d'une amélioration du taux d'accès selon la séquence chronologique croissante des différentes générations retenues. La carte portant sur la génération des individus nés de 1950 à 1959 compte près de 64% d'entités territoriales (n=90) où le taux global d'accès est inférieur à 5%. À l'autre extrémité de l'axe générationnel, soit chez les individus dont l'année de naissance se situe dans la décennie '80, il n'y a plus que 22% des unités d'analyse (n=31) où le pourcentage d'accès au secondaire n'atteint pas 5%.

Quelle que soit la génération, la situation des femmes est moins avantageuse comparativement à celle des hommes⁶. Chez les femmes de la génération 1950-59, 85% des unités territoriales (n=119) affichent un taux inférieur à 5% tandis que c'est uniquement le cas pour 59 entités (42%) pour les hommes. À la génération 1980-89, ce ne sont plus que 44% (n=61) des provinces, cercles ou départements qui présentent des taux d'accès des femmes très faibles. La prochaine section apporte aussi d'autres éléments d'analyse quant aux pourcentages d'accès selon le sexe.

⁶ Les cartes choroplèthes portant sur le taux d'accès des hommes et des femmes ne sont pas illustrées ici. Ces cartes sont disponibles via l'atlas interactif (<http://www.atlasds.fss.ulaval.ca/G.html>).

Carte 1 : Pourcentage d'individus (sexes réunis), ayant accédé au secondaire parmi trois générations



Diversité des panoramas au sein des pays et selon le sexe

De la première moitié des années 1960 au début des années 1970, soit la période-cible de fréquentation de l'école secondaire pour la génération 1950-59, les différences spatiales en matière d'accès au secondaire rappellent les observations effectuées au sujet de l'accès au primaire :

- Au Sénégal, une nette distinction se fait entre les départements côtiers et ceux de l'intérieur, héritage d'une scolarisation qui a démarré sous la colonisation par les régions côtières, notamment à Dakar et ses environs, dans la région de Saint-Louis et en Casamance.
- Au Mali comme au Burkina Faso, la scolarisation au secondaire concerne avant tout les deux capitales, ainsi que le cercle de Kati, se situant au pourtour de la capitale malienne.

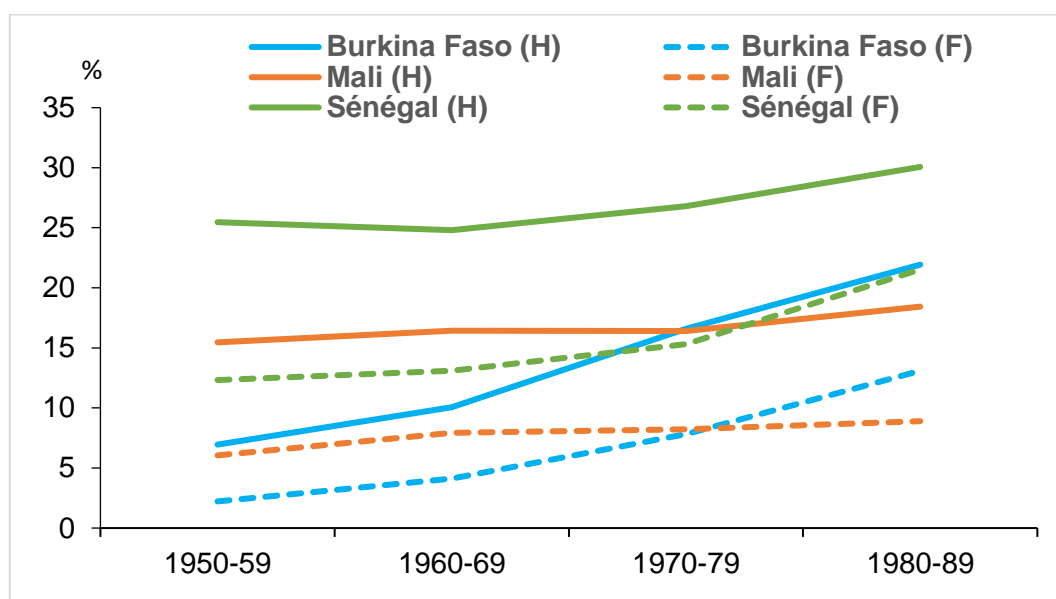
En termes d'évolution, si l'accès au secondaire a progressé quasiment partout d'une génération à une autre, de fortes inégalités spatiales demeurent dans chacun des trois pays, jusqu'aux années 2000.

Ainsi, de la première moitié des années 1990 au début des années 2000 (génération 1980-89), période de mise en place des politiques relatives à l'éducation pour tous et des plans de développement du secondaire, on peut observer :

- Qu'atteindre le secondaire s'avère encore problématique dans 11 départements du Sénégal, départements pour la plupart situés au centre et à l'est du pays, en supplément de celui de Kébémér situé au Nord-Ouest, où les pourcentages d'accès au secondaire demeurent inférieurs à 10%.
- La même situation prévaut au Mali pour 39 des 50 cercles (78%). Parmi ces 39 entités, il y en a 25 (64%) où le pourcentage d'accès au secondaire n'atteint même pas 5%.
- Au Burkina Faso, plus de la moitié des provinces (58%) disposent d'un taux d'accès inférieur à 10% chez les individus nés de 1980 à 1989. Une sous scolarisation accentuée persiste dans deux provinces de l'Est (Gnagna, Komondjoari) et dans quatre provinces du Sahel (Soum, Oudalan, Séno, Yagha) où le taux d'accès au secondaire est inférieur à 5%.

Les écarts selon le sexe ont tendance à s'amenuiser chez les plus jeunes générations au Sénégal (graphique 4). Au Burkina Faso, même s'il l'on observe une forte croissance de l'accès au secondaire depuis les années 1970, il faut souligner que les taux masculins excèdent les taux féminins et que les écarts demeurent importants jusqu'à la dernière période d'observation. Pour le Mali, contrairement à la situation mesurée au Sénégal, les écarts entre hommes et femmes ont tendance à se creuser davantage au niveau des jeunes générations.

Graphique 4 : Pourcentage d'individus ayant accédé au secondaire selon le sexe et la génération, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



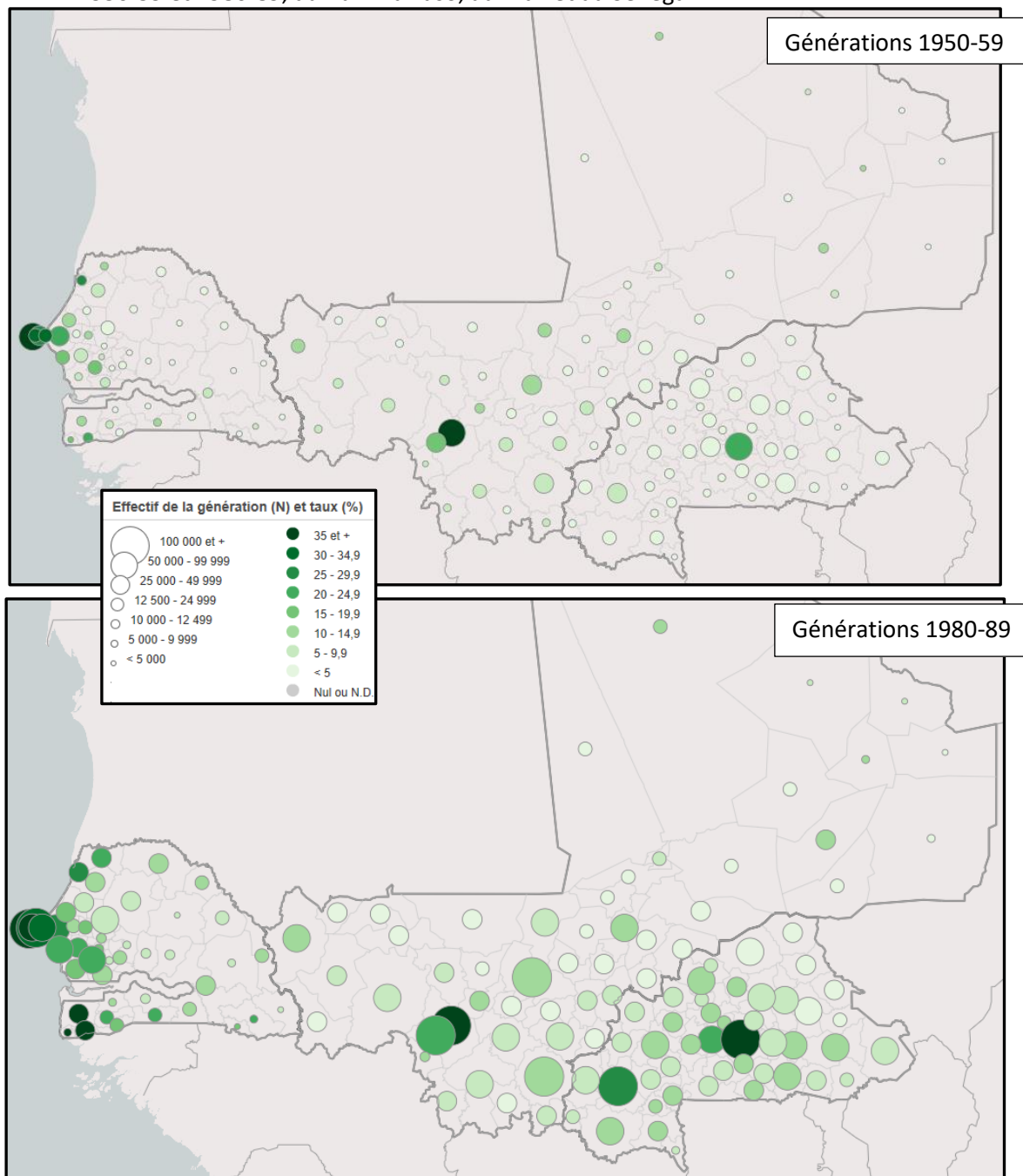
(H) = Homme, (F) = Femme.

Taille des effectifs générationnels et taux d'accès au secondaire

Le second module cartographique de l'atlas interactif (cartes en symboles circulaires) présente les mêmes pourcentages d'accès que ceux illustrés dans le premier module (cartes choroplèthes). En supplément des taux d'accès, ces secondes cartes permettent d'analyser aussi la répartition des effectifs totaux par génération. Ainsi, la taille des cercles est proportionnelle au nombre total d'individus composant une génération donnée (selon le sexe ou les deux sexes réunis). Cet effectif correspond au dénominateur utilisé dans le calcul des taux d'accès. Bref, en présentant les taux d'accès avec des symboles dont la taille varie en fonction de l'effectif total générationnel, cette seconde collection de cartes amenuise l'effet visuel lié aux superficies des unités territoriales. Certains polygones dont la surface est très grande regroupent parfois de faibles effectifs générationnels alors que des zones fortement peuplées sont souvent représentées dans de petits polygones, comme c'est le cas des territoires des capitales. Or, dans le second module, le poids démographique des unités d'analyse sert à déterminer la taille des symboles servant à représenter les taux d'accès en différents tons de couleurs.

Ainsi, les taux supérieurs d'accès se retrouvent souvent dans les zones les plus peuplées, représentées dans des cercles de plus grande taille et de couleur plus foncée (carte 2). Les capitales et certaines zones à forte densité de population présentent généralement des taux d'accès plus élevés comparativement aux zones davantage rurales. Cette dichotomie est surtout observable chez les premières générations.

Carte 2 : Effectif générationnel et pourcentage d'individus ayant accédé au secondaire, générations 1950-59 et 1980-89, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



Madeline WAYACK PAMBE, Sibi GUISSOU, Bénédicte GARNIER et Laurent RICHARD (2018). *Atlas interactif sous régional sur l'éducation. Indicateur: Ayant accédé au secondaire.* Projet Demostaf / Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). Québec, Université Laval. [<http://www.atlasds.fss.ulaval.ca/pdf/g.pdf>]



DEMOSTAF bénéficie d'un financement au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984.

Contact : contact_demostaf@listes.ined.fr

Twitter : @Demostafproject

Site Web : demostaf.site.ined.fr/